

ACTIV'CREA EMERGENCE Pôle Emploi

Durée et rythme

3 mois maximum.

La durée varie en fonction de vos besoins.

- 1 Entretien initial de diagnostic : permet de définir les étapes de votre accompagnement dans une feuille de route
- 3 Entretiens de suivi pour faire le point sur vos démarches
- 1 Entretien de bilan de 2h faisant état de l'avancée du projet, des actions restant à mettre en œuvre
- 4 Ateliers de 3h aux thématiques variées
- La participation à 2 clubs pour rencontrer des professionnels de l'entreprise

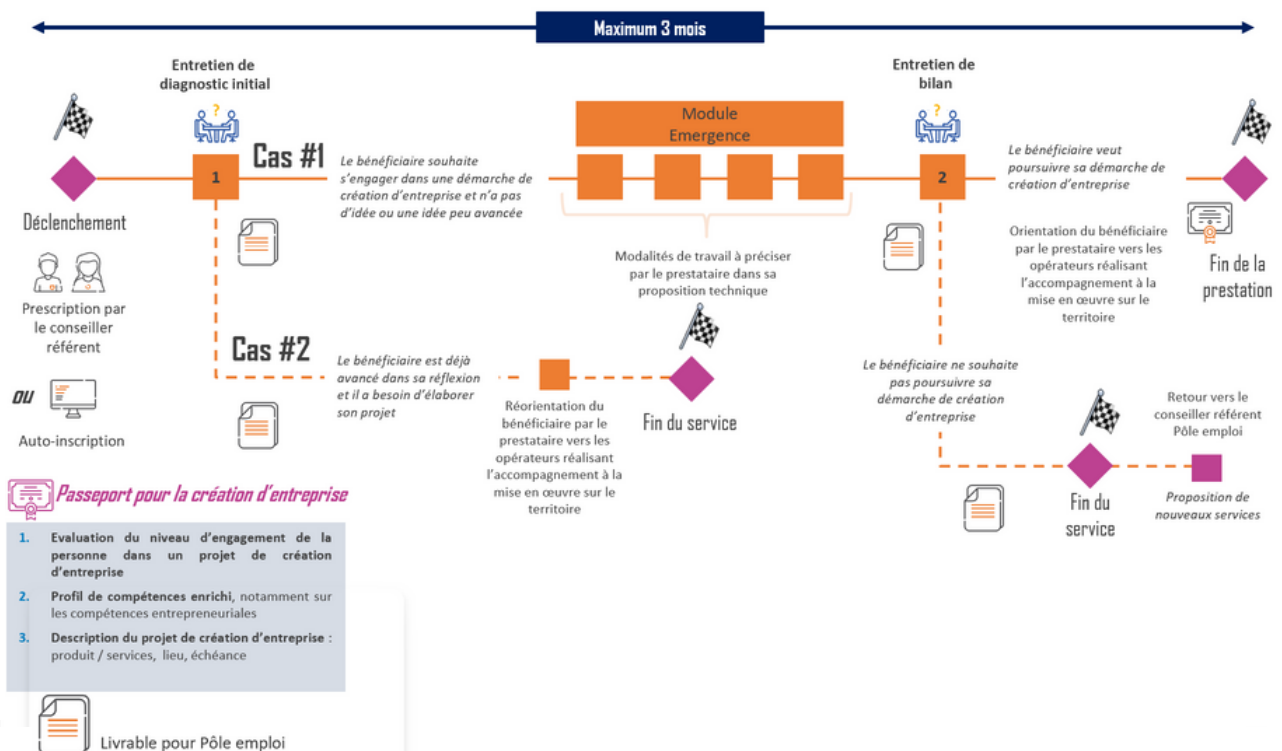
Objectifs

- Identifier vos capacités et vos compétences professionnelles en lien avec votre projet de création/reprise d'entreprise
- Acquérir une posture entrepreneuriale et des éléments de méthodologie
- Disposer d'éléments de décisions vous permettant de décider de vous engager, ou non, sur un projet de création/reprise d'entreprise
- Identifier un projet de création/reprise d'entreprise, réaliste et réalisable, à court/moyen terme, lorsque c'est opportun

Programme

Activ'Projet Emergence propose différents ateliers et master class :

- Atelier "Les étapes de la création"
- Atelier "Ressources dans la région"
- Atelier "Pitcher mon projet"
- Atelier "Valider mon périmètre"
- Atelier "Mon profil entrepreneurial"
- Master Class "Le notaire et l'entreprise"
- Master Class "La Banque et l'entrepreneur"
- Master Class "Prévisionnel financier"
- Master Class "Statuts"
- Master Class "Etude de marché"
- Master Class "Assurance / Prévoyance"
- Master Class "Le E-Commerce et les réseaux sociaux"
- Master Class "les différents statuts juridiques d'exploitation"





ACTIV'CREA EMERGENCE Pôle Emploi

Lieu(x) des sessions

- Programmation en fonction des besoins exprimés par Pôle Emploi.
- La baule

Coût de la formation

- Prestation financée par Pôle Emploi
- La formation est gratuite.

Modalités pratiques et inscription

Votre inscription peut être effectuée selon deux modalités:

- Prescription par le conseiller
- Auto prescription pour les demandeurs d'emploi de catégorie A et B

Pour plus d'information :

 pfprestations@cfp-presquile.com

 02 40 88 19 40

Public concerné

- Vous êtes demandeur d'emploi qui souhaite être accompagné à l'exploration de la création/reprise d'entreprise comme solution de retour à l'emploi.

Moyens pédagogiques

Équipe pédagogique : Une direction pédagogique, une responsable de formation, 1 conseillère.

Équipement :

- terminaux informatiques nécessaires à la navigation sur internet et à l'utilisation des services digitaux de l'emploi store accessibles via une connexion internet haut débit.
- photocopieuses et imprimantes.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissement des éléments affichés à l'écran).
- Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.